



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 393

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. le président. Chers collègues, retrouvons notre calme, tout le monde y gagnera !

La parole est à M. Alain Gest, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Gest. Monsieur le Premier ministre, l'INSEE a confirmé ce matin une chute de l'emploi salarié au troisième trimestre, avec la destruction de 42 000 emplois. Ce sont ainsi 42 000 personnes supplémentaires qui se retrouvent sans emploi, 42 000 familles supplémentaires qui vivront désormais dans l'angoisse du lendemain. C'est presque l'équivalent de cent Florange en un trimestre !

Est-ce un hasard, monsieur le Premier ministre, si l'économie française a perdu deux fois et demi plus d'emplois qu'au deuxième trimestre ? Je ne le crois pas. Et ne nous répondez pas, comme vous le faites systématiquement depuis six mois, que c'est la faute de vos prédécesseurs. Les électeurs ont signifié clairement dimanche qu'ils ne vous croient plus.

D'ailleurs, le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement aurait pu respecter l'égalité, en citant l'ensemble des candidats qui seront en lice au second tour. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP, Rassemblement-UMP et UDI.*)

La vérité, monsieur le Premier ministre, c'est que les Français paient *cash* toutes vos décisions hostiles aux entreprises. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Vous avez abrogé la fiscalité anti-délocalisation, pour augmenter la TVA dans les secteurs pourvoyeurs d'emplois non délocalisables comme le bâtiment et la restauration. Outre le matraquage fiscal, vous avez conçu un système supposé favoriser la compétitivité des entreprises, mais tellement complexe qu'il ne peut produire le choc nécessaire.

Monsieur le Premier ministre, vous ne pouvez répondre à la souffrance des personnes confrontées au chômage en vous contentant de revaloriser le RSA et de prendre des mesures sociales que les collectivités locales devront payer. Quand allez-vous enfin abandonner l'idéologie pour prendre les mesures courageuses qui s'imposent et rendre à la France sa compétitivité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP, Rassemblement-UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

M. Thierry Repentin, *ministre délégué chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage*. Monsieur le député, vous me permettez d'excuser M. Michel Sapin, retenu dans le cadre d'une conférence internationale sur le travail décent. Celui-ci vous aurait dit que ces chiffres sont, effectivement, le résultat d'une politique, ou d'une absence de politique que vous n'avez pas assumée. (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et Rassemblement-UMP.*) Ces dix-huit derniers mois, chacun ici le sait, le chômage n'a cessé d'augmenter.

Pour autant, ce gouvernement, face à cette situation, n'est pas fataliste. Vous attendez des mesures ? Je vous en citerai plusieurs, qui montrent concrètement que le Gouvernement lutte contre le chômage. La première est effective depuis le 1er novembre : il s'agit des 150 000 emplois d'avenir. La grande majorité de l'Assemblée nationale l'a votée ; pas vous, monsieur le député. La deuxième sera présentée demain en conseil des ministres par Michel Sapin : il s'agit des contrats de générations, dont 500 000 seront signés par des entreprises privées au cours de ce quinquennat. La troisième, prise à l'automne, consiste, grâce à 40 000 emplois aidés, à accompagner les chômeurs les plus éloignés de l'emploi. Enfin, le projet de loi de finances rectificative - vous

pourrez le voter tout à l'heure - contient des mesures visant à alléger le coût du travail, à favoriser l'innovation dans les entreprises et à soutenir l'emploi des jeunes.

Vous le voyez, monsieur le député, en lieu et place d'une interpellation, je vous invite, cet après-midi, à soutenir l'action du Gouvernement en votant la loi de finances rectificative. Vous accompagnerez ainsi la lutte engagée en faveur des jeunes et de l'emploi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Gest](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 393

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère attributaire : Formation professionnelle et apprentissage

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 décembre 2012](#)